

à partir de 1690€ / pers
Base 30/34 personnes

JORDANIE

Circuit découverte

Du 04 au 11 juin 2026
8 jours / 7 nuits

Les Points Forts

- ✓ Baignade à la mer Morte
- ✓ Visite de Pétra et Petite Pétra
- ✓ Visite du Mont Nébo - Jerash - Amman
- ✓ 4x4 dans le désert du Wadi Rum
- ✓ Vols directs au départ de Lyon, transport autocar jusqu'à l'aéroport AR

JOUR 1 : VOTRE REGION AEROPORT LYON ST EXUPERY - AMMAN

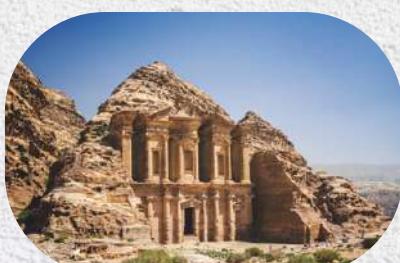
RDV aux points de ramassages, transfert en autocar vers l'aéroport de Lyon St-Exupéry, assistance aux formalités d'embarquement, prestations en vol. A l'arrivée, formalités de police (visa fait par nos soins) et transfert par la route en direction de la Mer Morte, (1h de route). Installation à l'hôtel 4* au bord de la mer morte.

Dîner selon heure d'arrivée et logement

JOUR 2 : MER MORTE - CHÂTEAU SHOBACK - ROUTE DES ROIS - PETRA

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ de la mer morte vers 12h, pour profiter du bain de boue et de la mer morte. Déjeuner en cours de route, arrêt au château de Shoback. Continuation par la route des rois, arrivée à Petra en fin d'après-midi.

Installation à l'hôtel 4*. Dîner (beau buffet) et logement.



JOUR 3 : PETRA

Après un petit-déjeuner à l'hôtel, la journée sera dédiée à la visite de Petra. Nous découvrirons cette cité par la "vallée de Moïse", aux parois de grès percées de grottes et de tombeaux. Puis, à travers le défilé du Siq, nous parviendrons à la Khazneh. Tombeau monumental ou temple, le plus célèbre monument de Petra garde son mystère. Nous monterons pour les plus courageux au Deir, "le monastère", appelé ainsi car ce tombeau nabatéen fut transformé en église au Ve siècle. Depuis les environs du Deir, on domine le Wadi Araba qui prolonge la vallée du Jourdain au sud de la mer Morte. En descendant vers la ville basse, nous visiterons les monuments du Wadi Farasa. Déjeuner sur le site.

Retour à l'hôtel aux alentours de 16h/17h.

Pour les personnes fatiguées, des petites voitures électriques sont à disposition à partir du Tresor jusqu'à la sortie pour un coût d'environ 15 JOD (dinars)/PP.

Dîner (beau buffet) et logement à l'hôtel.

JOUR 4 : WADI RUM

Petit-déjeuner à l'hôtel, puis, départ pour la visite de la Petite Petra, continuation vers le désert du Wadi Rum. Déjeuner au campement. En milieu d'après-midi, balade en 4X4 (3h) qui nous permettra d'admirer ce désert, où d'immenses montagnes de grès dominent de larges espaces de sable coloré. C'est dans le sublime cadre de ce paysage dont les sables, tantôt rouges, tantôt ocre, enveloppent des massifs de grès ou de granite, que nous ferons une halte pour boire un thé « Bédouin ». Retour au campement pour assister à un sublime coucher du soleil. Dîner au campement autour d'un feu,

Logement au campement luxe, tentes avec sanitaires privés, climatisation, wifi...

JOUR 5 : WADI RUM - AQABA (MER ROUGE)

Petit-déjeuner au camping. Départ en direction d'Aqaba pour un beau moment de balade en mer rouge sur un catamaran avec un déjeuner poisson à bord. Masque, tuba, palmes seront fournis par le bateau (pour ceux qui le désirent). Retour en centre-ville d'Aqaba. Installation à l'hôtel, dîner et logement.

JOUR 6 : AQABA - MADABA - MONT NEBO - AMMAN

Petit-déjeuner à l'hôtel et route en direction de Madaba, cité qui fut surtout florissante à l'époque byzantine. De cette période brillante, elle a conservé de nombreuses églises. La plus célèbre est l'église saint Georges où se trouve la fameuse carte de Madaba, pavement unique représentant la Palestine au VI^e siècle et constituant une source remarquable pour notre connaissance topographique du Proche-Orient à cette époque.

Déjeuner à Madaba et continuation vers le Mont Nebo. Selon la Bible, Moïse mourut au Mont Nébo en contemplant le vaste panorama sur la Mer morte et le Jourdain, au seuil de cette Terre Promise où il ne put pénétrer. Dès le IV^e siècle, pour commémorer la mort du prophète, des moines ont bâti sur ce sommet le sanctuaire de La-Mort-de-Moïse, complexe monastique organisé autour d'une grande basilique qui devint un important lieu de pèlerinage. Dans ce merveilleux paysage, vous découvrirez la fraîcheur et la délicatesse de magnifiques mosaïques représentant travaux des champs, jardins, animaux exotiques. A proximité, l'église Saint-Lot-et-Saint-Procope abrite elle aussi d'exceptionnelles mosaïques datées du VI^e siècle. Retour sur Amman, dîner et logement.

JOUR 7 : AMMAN - JERASH - AMMAN

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour la visite de Jerash. Après Petra, Jerash est la deuxième destination touristique de Jordanie. Jerash est le site de l'antique Gerasa, une ville grecque qui a connu son apogée sous l'occupation romaine. Elle fut abandonnée vers le XII^e siècle et est restée dissimulée sous le sable pendant plusieurs siècles avant d'être redécouverte, permettant à ses ruines d'être miraculeusement conservées. Admirablement restaurées, celles-ci font de Jerash le site gréco-romain le plus spectaculaire de Jordanie et un des mieux conservé au monde.

Déjeuner au restaurant du site à Jerash. Retour vers Amman, city tour, temps libre dans la vieille ville. Dîner d'adieu dans un restaurant typique. Logement à l'hôtel.

JOUR 8 : AMMAN - FRANCE

Petit-déjeuner à l'hôtel. Transfert en direction de l'aéroport, assistance aux formalités de départ, vol direct vers Lyon avec prestations à bord. Arrivée à Lyon St Exupéry, trajet en autocar vers Marseille et vos lieux de rdv initiaux.

NOTRE PRIX COMPREND :

- Les transferts en autocars des points de rendez-vous
- Les vols en A/R sur compagnie régulière
- Les taxes aéroport 283€, ajustables jusqu'à l'émission des billets
- Tout le circuit en Jordanie en autocar de luxe climatisé
- Les 4X4 dans le Wadi Rum (3h)
- Un guide francophone de bout en bout
- L'accompagnement au départ de France
- Les entrées aux sites
- Assistance pour la délivrance du visa à l'arrivée du groupe
- Les hôtels 4* à Amman, Petra
- Hôtel 4* avec belle plage à la Mer Morte (bain de boue gratuit)
- Le camping luxe avec sanitaires privés
- La pension complète hors boisson y compris l'eau minérale
- Des repas typiques
- Un dîner d'adieu dans un restaurant typique avec four à pain
- Une veillée au camping
- 1 déjeuner sur le site de Jerash
- 1 déjeuner sur le site de Petra
- Des dégustations locales dans l'autocar
- 1 petite bouteille d'eau à l'arrivée dans l'autocar
- Apéritif à base d'Arak (boisson du proche orient, sorte de Pastis) offert
- Le VISA fait par nos soins qui sera remis à l'arrivée
- Les assurances assistance, rapatriement, annulation
- 1 carnet de voyage + 1 guide du petit futé

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Le supplément chambre individuelle : 350 € / personne (nombre limité, nous consulter)
- Les boissons y compris l'eau à table
- Les dépenses personnelles
- Les pourboires usuels (bagages aux hôtels, restaurants 1JOD/PP)
- Le pourboire aux chauffeurs des 4X4 (environ 1JOD/PP)
- Le pourboire au guide de bout en bout (environ 2JOD/JOUR/PP)
- Les pourboires au chauffeur de l'autocar du circuit (1,50JOD)
- La totalité des pourboires représentent 70€ par personne, ceux-ci pourront être payés en euro avant le départ à l'agence

FORMALITÉS:

Passeport en cours de validité obligatoire valable 6 mois après la date retour.

La photocopie de votre passeport en cours de validité est obligatoire au moment de l'inscription.

Les ressortissants étrangers sont priés de contacter leur consulat, ambassade ou autorités compétentes pour accomplir les formalités d'entrée dans le pays de destination qui leur incombent.

Le programme ci-dessus est communiqué à titre indicatif, les jours programmés des excursions pourront être modifiés en fonction des impératifs sur place.

En partenariat avec





CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

a. Annulation du fait du client

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, le contrat de voyages n'est pas soumis à un droit de rétractation.

Toute demande d'annulation d'inscription émanant du client doit être effectuée soit par téléphone au numéro de l'Agence dédiée figurant sur votre confirmation de voyage soit directement dans cette Agence, soit par mail et entraînera, quel que soit le voyage ou le séjour, sauf conditions spécifiques, des frais d'annulation indiqués dans le contrat ou les conditions de chaque fournisseur de voyages.

En cas d'annulation de toute prestation, la prime d'assurance, les frais de visas le cas échéant, les frais de dossier et les frais de billetterie ne sont pas remboursables.

- De l'inscription à 90 jours : acompte non remboursable sauf si remplacé
- De J -89 à J- 50 : 75% du montant du voyage sauf si remplacé et si billet aérien non émis
- De J-49 au départ : 100% pas de remplacement possible

b. Annulation du fait d'un fournisseur de voyages :

Si un fournisseur de voyages décide d'annuler le voyage ou le séjour avant le départ, le client en sera averti par tout moyen permettant d'en accuser réception. Si un accord amiable sur un voyage ou séjour de substitution se révèle impossible, il convient de se référer aux conditions spécifiques à chaque fournisseur de voyages quant au remboursement des sommes versées par le client et à l'indemnité d'annulation.

Lorsqu'un nombre minimal de participants est requis pour la réalisation d'un circuit ou d'un voyage et que ce nombre n'est pas atteint, REGARD VOYAGE en informe le client :

- 20 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.
- 7 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est de 2 à 6 jours.
- 48h avant la date de départ, pour les voyages dont la durée est 2 jours.

Il sera alors proposé au client une solution de remplacement au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées mais le client ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

ASSURANCE ANNULATION

REGARD VOYAGE communique au client les conditions des assurances spécifiques annulation, assistance et rapatriement avant la confirmation de la réservation de voyage, au moyen d'un lien vers les dites conditions que le client pourra imprimer.

Au plus tard au moment de l'inscription, le client pourra souscrire un contrat d'assurance spécifique selon deux options : Multirisques ou Annulation.

MODIFICATIONS DU CONTRAT

Il convient de se référer aux Conditions de vente spécifiques à chaque fournisseur de voyages, qui font partie intégrante du contrat de voyage, en ce qui concerne les conditions de modifications de contrat.

a. Modifications par le client

Un report de date ou un changement de destination est en général considéré comme une annulation (cf. Article 15). Un changement de nom n'est pas considéré comme une modification, mais comme une cession de contrat et implique donc des frais prévus à l'Article 17. Toute modification des prestations par le client sur place ne pourra donner lieu à remboursement (séjour écourté par exemple), de même que toute prestation non consommée.

b. Modifications par un fournisseur de voyages

Si, avant le départ, un événement extérieur s'imposant à un fournisseur de voyages au sens de l'article L.211-13 du Code du tourisme, le contraint à modifier un élément essentiel du contrat conclu par l'Agence avec le client, le Site avertira le client par tout moyen permettant d'en accuser réception, le plus rapidement possible et formulera des propositions (modification du voyage ou voyage de substitution).

CESSION DE CONTRAT

Conformément à l'article L. 211-11 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder le contrat tant que celui-ci n'a produit aucun effet et jusqu'à 90 jours du départ, en prévenant l'agence à une personne remplissant les mêmes conditions que vous. Vous-même et le bénéficiaire de la cession demeurez solidairement tenus du paiement du solde du contrat et des frais de cession qui vous seront communiqués, cette possibilité étant avant toute émission de billets, auquel cas la cession du voyage n'est pas autoriser.

En revanche, le client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance.

De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus dans les Conditions de Vente du fournisseur.

FORMALITÉS SANITAIRES

Il est impératif et jusqu'au jour du départ de consulter les informations liées à la situation sanitaire de la destination choisie figurant dans la rubrique « conseils aux voyageurs » du site www.diplomatie.gouv.fr (plus spécifiquement concernant la sous rubrique « santé »).